

1- Un Contrat de confiance : Pour quoi faire ?

Dans le dossier de demande de labellisation de l'Ecole Française de Minibasket, fiche n° 7, il est demandé d'établir un contrat de confiance PARENTS, ENFANTS, ECOLE.

Le présent document a pour but de présenter les avantages qu'apporte ce contrat, son contenu et sa forme en s'appuyant sur des documents déjà existants dans des écoles labellisées.

Il peut servir aux écoles pour améliorer leur fonctionnement ainsi qu'aux Comités Départementaux pour aider aux labellisations.

UN CONTRAT D'ENGAGEMENT PAS UN REGLEMENT INTERIEUR

Certains clubs ont des règlements intérieurs qui précisent les obligations des adhérents.

Le contrat de confiance a une logique qui va au-delà du règlement intérieur pour plusieurs raisons :

➤ A l'école de minibasket, LE JOUEUR EST UN ENFANT. Même s'il doit se conformer à certaines règles de vie, le règlement intérieur n'est pas toujours adapté à son âge,	➤ En tant que responsable de leur enfant, les parents ont également des devoirs et des droits.	➤ Le club a, lui aussi, des engagements à respecter vis-à-vis de l'enfant et de ses parents.
--	--	--

Le CONTRAT DE CONFIANCE est donc une convention entre trois parties dans laquelle chacune s'engage sur des actes, des comportements sociaux, civiques et humains.

L'objectif final est, bien entendu, l'épanouissement de l'enfant.

Ce contrat de confiance est très proche de la CHARTE de l'Ecole Française de Minibasket de laquelle il est inspiré.

2- Son contenu

En annexe, trois fiches rassemblant une liste d'engagements du club, de l'enfant, des parents.

Ils sont extraits des contrats de confiance de 16 écoles.

Les engagements sont parfois redondants car la rédaction diffère d'une école à l'autre.

Chaque école peut choisir les engagements et la rédaction qui lui correspondent.

Toutefois, certains points doivent obligatoirement apparaître dans les engagements respectifs d'une école.

ENGAGEMENT CLUB-ECOLE

- développer la socialisation et l'esprit d'équipe à travers le basket-ball.
 - assurer des entraînements, des rencontres avec un encadrement compétent et qualifié.
 - assurer et licencier l'enfant auprès de la FFBB.
 - fournir le matériel et l'équipement sportif.
 - associer les parents à la vie du club (différentes formules pour la rédaction).
- Au total, 10 engagements environ devraient suffire.

ENGAGEMENTS PARENTS

- se responsabiliser, prendre conscience de leur importance dans le fonctionnement du club, le plus souvent animé essentiellement par des bénévoles.
- Participer aux activités de l'Ecole de Minibasket en apportant aide et contribution.
- Respecter les dates, les horaires des activités.
- Prévenir en cas d'absence.
- Avoir un comportement responsable et exemplaire.

De très bons exemples sont cités en annexe.

Au total 6 à 8 engagements devraient suffire

ENGAGEMENTS ENFANTS

Ils doivent être simples

Attention de ne pas faire porter à l'enfant des responsabilités qu'il n'est pas en âge d'assumer.

Par exemple, le faire s'engager à participer à des rencontres est plus de la décision des parents que de la volonté propre de l'enfant.

- assumer son équipement et son carnet de présence.
- respecter ses copains, son entraîneur, l'arbitre, les adultes.
- respecter et ranger le matériel.
- être convivial et poli, notamment dire bonjour et au revoir.

Au total 6 à 8 engagements le concernant

Il est souhaitable que le contrat de confiance soit signé par les trois parties

3- Sa présentation

Elle est au gré et la fantaisie de l'Ecole de Minibasket

➤ La présentation sur une page, sur trois colonnes est une formule simple. Elle a l'avantage d'avoir en une seule lecture l'ensemble des engagements. C'est le cas le plus courant.	➤ Certaines écoles ont illustré de dessins d'enfants les engagements parents et enfants, chaque engagement étant sur une page.	➤ Par contre, certaines écoles n'ont pas formalisé d'engagement club : ceci est absolument nécessaire pour montrer la qualité d'accueil, de responsabilité et de compétence d'une Ecole Française de Minibasket.
---	--	--

Notons enfin l'exemple de l'école du BC SEDAN qui a fait dessiner les engagements des parents et des enfants par les enfants eux-mêmes.

4- Conclusion

Il existe d'autres contrats de confiance que ceux mentionnés en annexe. De même que certains critères n'ont pas été mentionnés.

Nous comptons sur l'imagination et sur l'esprit de création de chaque responsable de Commission Minibasket et de tous ceux qui les entourent, les aident et les soutiennent pour réaliser des documents originaux et représentatifs de leur Ecole de Minibasket et de ses besoins.

L'IMPORTANT EST DE REALISER UN CONTRAT DE CONFIANCE EN CONFORMITE AVEC LA CHARTE DE L'ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET ASSOCIEE AUX VALEURS PROPRES DU CLUB
--

5- Mise en oeuvre

5.1- DIFFERENTES FORMES DE CONTRAT DE CONFIANCE

	ENGAGEMENTS CLUB	ENGAGEMENTS PARENTS	ENGAGEMENTS ENFANTS
1. INTERCORTENAIS	10 points avec signature	10 points – 1 seule fiche avec les signatures	
2. VASCOVATO CASINTA B.B.		1 seul document signé par les parents	
3. RAZAC B.C.	Un seul document sous forme de tableau : les 10 commandements avec signature		
4. UL RAMBERTOISE	1 fiche	1 fiche avec signature	1 fiche avec signature
5. B.C.VIOLAINES	Un seul document : les 10 commandements avec signature		
6. ASE STRASBOURG	1 fiche Droits et Devoirs sans signature	1 fiche Droits et Devoirs sans signature	
7. ASVEL	1 fiche avec signature	1 fiche avec signature	1 fiche avec signature
8. AL LUXUEIL ST S.	Un seul document sous forme de tableau : le contrat club avec engagements réciproques sans signature		
9. AL ALBERTVILLE		Un cahier de 3 pages avec logo de l'école 1 fiche « j'accepte la règle du club et la règle du jeu » - non spécifique à l'école – avec signature	
10. VENELLES BC	Un seul document sur une page : Les règles fondamentales de la Charte sans signature –Votre enfant a besoin de votre présence et de votre participation – sans signature		
11. OMCA ST MITRE		1 page : j'aide par les compétences sportives et administratives – sans signature	
12. ROCHEFORT B.C.		2 pages avec les règles participer, apporter, respecter – sans signature	
13. ST SORLIN LAGNIEU	Un seul document sur une page – avec signature		
14. BC SEDAN		1 page dessinée par les enfants et 8 commandements – sans signature	1 page dessinée par les enfants et 10 commandements – sans signature
15. GUYANCOURT B.B.	1 document sur une feuille 7 points avec signature 3 points avec signature		
16. LIMOGES ABC	1 engagement du club 1 engagement distinct éducateurs – avec signature		

5.2- EXEMPLES DE CONTENUS DE L'ENGAGEMENT DU CLUB ET DE L'ECOLE

- proposer aux enfants et aux parents une structure d'accueil bien organisée - Ecole 6
- offrir un encadrement de qualité et diplômé – Ecoles 1.4.5.15
- fournir tout le matériel et l'équipement nécessaires à une pratique de ton sport favori (1 ballon, 1 chasuble, 1 maillot, 1 Tee-shirt, 1 short....)
Ecoles 1.3.4.5.6.15.16

- *mettre à disposition de l'enfant le matériel collectif (panneaux, plots, cordes...) - Ecoles 3.8.15*
- *veiller qu'à chaque entraînement soit présent un entraîneur, un dirigeant, un parent responsable – Ecole 3*
- *mettre à disposition un responsable administratif et un responsable technique puis un animateur pour 8 participants – Ecole 16*
- *donner à chaque enfant selon ses capacités un bagage technique et collectif – Ecoles 4.7.13*
- *faire progresser l'enfant à son rythme – Ecoles 4.7.13*
- *favoriser le plaisir de jouer de l'enfant – Ecoles 4.7.13*
- *faire acquérir à l'enfant des attitudes, des comportements se traduisant par : . le respect de l'autre et du jeu . l'encouragement et la tolérance – Ecole 16*
- *concevoir et équilibrer les contenus d'enseignements – Ecole 6*
- *proposer 2 entraînements par semaine – Ecole 1*
- *développer la socialisation et l'esprit d'équipe – Ecoles 7.13*
- *d'assurer un développement physique harmonieux de l'enfant – Ecole 7*
- *privilégier le jeu sur l'enjeu – adapter les formes de jeu – Ecoles 7.8*
- *donner la priorité au respect des valeurs collectives et individuelles Ecole 8*
- *les séances appuyées essentiellement sur une organisation par regroupements d'équipes, par groupes de niveaux, par le jeu, par la connaissance et l'évaluation de l'enfant – Ecoles 7.13*
- *offrir des « compétitions » adaptées sous forme de plateaux (départementaux) ou de matches – Ecoles 1.15*
- *organiser régulièrement des manifestations inter-écoles – Ecole 6*
- *coordonner des manifestations : tournois, matches, fêtes... - Ecole 8*
- *organiser pendant les vacances des stages gratuits (avec la possibilité de gagner des lots) – Ecoles 1.5.6*
- *permettre aux enfants d'être confrontés aux rôles de joueurs, d'arbitre, de marqueur, d'observateur... - Ecoles 4.7*
- *proposer des stages d'arbitres, de marqueur – Ecole 1*
- *organiser chaque année un tournoi – Ecole 1*
- *participer à la fête nationale du Minibasket – Ecole 15*
- *organiser avec les parents les déplacements – Ecoles 1.5*
- *déplacer les enfants en car au-delà de 30 km aller – Ecole 8*
- *fournir le goûter après chaque match – école 3, des boissons – école 5*
- *dialoguer avec les familles , transmettre les informations – Ecole 8*
- *assurer un suivi mensuel afin de pouvoir jauger et constater les progressions – Ecole 6*
- *évaluer les enfants par des tests reconnus – Ecole 15*
- *remplir une carte de suivi à disposition des parents et des enfants. Elle sera remise aux enfants en fin d'année – Ecole 15*
- *maintenir un contact régulier avec les parents (téléphone, gazette, panneaux d'affichage...) – Ecole 3*
- *faire le nécessaire en cas d'accident (selon le souhait des parents)–Ecole 3*
- *prévenir en cas de match reporté ou d'entraînement annulé – Ecole 3*
- *assurer et licencier chaque joueur auprès de la FFBB – Ecoles 3.6*
- *être à l'écoute de l'enfant – Ecole 3*
- *faire confiance dans la mesure où cela est réciproque envers l'entraîneur et les copains-joueurs – Ecole 1*
- ***être attentif aux souhaits des écoles ainsi qu'à l'école municipale des sports – Ecole 15***

5.3- EXEMPLES DE CONTENUS DE L'ENGAGEMENT DES PARENTS

- l'Ecole Française de Minibasket est un lieu où votre enfant doit progresser et s'épanouir : **ce n'est pas une garderie** – Ecoles 4.7.12
- respecter les horaires, les entraîneurs, les adversaires, les officiels – Ecoles 4.11
- *les parents, par mesure de sécurité, doivent accompagner et récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase en présence de l'éducateur ou de la secrétaire – Ecole 2*
- amener l'enfant aux heures et lieux prévus au programme –Ecoles 3.6.14.15
- *venir rechercher l'enfant à l'heure après les matches ou les entraînements Ecoles 3.6*
- *les parents qui désirent assister aux entraînements sont les bienvenus – Ecoles 2.14*
- les parents se doivent d'accompagner leur enfant aux rencontres ou rassemblements –Ecoles 2.3.4.6.9.12.14
- *les parents ne pouvant accompagner leur enfant doivent signer une décharge autorisant le transport par une personne autre qu'un membre de la famille (document fourni) – Ecole 2*
- les parents doivent signer une autorisation aux responsables pour faire le nécessaire en cas d'accident (selon les souhaits formulés en début de saison) – Ecole 3
- *prévenir les entraîneurs en cas d'absence – Ecoles 2.3.4.5.6.12.16*
- régler la cotisation et fournir les documents demandés pour établir la licence – Ecole 3
- *entretenir les équipements prêtés par le club – Ecoles 3.5*
- laver les maillots chacun à son tour après chaque match – Ecole 5
- *participer aux goûters d'après match – Ecoles 3.12*
- *participer à la vie du club : rencontres, fêtes... - Ecoles 7.8.11.12.15*
- apporter sa contribution : transport, fêtes, recherche de sponsors – Ecoles 8.9.11.12.15
- *respecter les règles de vie du club : horaires, prévenir des absences, ne pas laisser son enfant sans la présence de l'entraîneur – Ecoles 8.12.15*
- participer avec les autres parents et animateurs à l'organisation des fêtes Ecoles 6.9.11.12.15
- *refuser toute tricherie, être maître de soi, respectueux et tolérant – Ecoles 4.11*
- vous êtes son premier modèle social : offrez-lui toujours une image de fair-play, de respect et de discipline – Ecoles 4.7.13
- *vous êtes son premier éducateur et le premier lien entre lui et nous : soyez juste, objectif et à son écoute – Ecoles 4.7.13*
- votre enfant a besoin de vous et nous avons besoin de votre participation aux activités sportives et extra-sportives : gestion de groupe, organisation, tenue de table de marque, communication... pour lesquelles nous vous apporterons toute l'aide nécessaire – Ecoles 4.7.13
- *vous êtes son premier public : venez le voir, encouragez-le (sans débordement), motivez-le – Ecoles 4.7.11.13*
- être fair-play, se conformer aux règles de jeu, respecter l'arbitrage, refuser la violence, la tricherie – Ecoles 8.12
- *trouver sa place, son rôle dans le groupe – Ecoles 8.12*
- veiller à ce que l'enfant tienne ses engagements envers l'école de basket Ecole 3
- *ne pas oublier que les dirigeants sont bénévoles – Ecoles 8.12*
- enfin et surtout, n'oubliez pas que le basket reste un jeu avant tout – Ecole 4

5.4- EXEMPLES DE CONTENUS DE L'ENGAGEMENT DE L'ENFANT

- respecter les autres joueurs, débutants ou confirmés – Ecoles 1.3.4.6.7.8.9.13.14
- *avoir du respect pour l'arbitre* – Ecoles 1.3.4.5.7.9.13
- avoir de la considération pour l'entraîneur – Ecoles 1.3.5
- *respecter les ballons, le matériel* – Ecoles 1.5.6
- par contre, tu as le droit aussi d'être respecté et aidé – Ecoles 4.7.13
- arriver régulièrement et à l'heure aux entraînements – Ecoles 1.3.4.5.6.7.8.9.13.14
- *arriver avec baskets, short et tee-shirt aux entraînements et non en tenue de ville* – Ecoles 1.3.4.5.10.13.14
- apprendre à changer de vêtements après chaque entraînement ou match – Ecole 4
- *prendre l'habitude de la douche après chaque match ou entraînement* – Ecole 4
- participer aux compétitions ou rencontres – Ecoles 1.5.8
- *prévenir l'entraîneur en cas de problèmes ou d'absences* – Ecoles 1.3.4.5.6.7.10.13
- *arbitrer ou essayer de faire les tables de marque lors des plateaux (mini et baby)* – Ecole 1
- être responsable de l'équipement fourni par le club – Ecole 2
- *ranger le matériel en fin d'entraînement* – Ecoles 3.8
- *transmettre les informations du club aux parents* – Ecole 8
- à chaque entraînement, l'enfant doit apporter : son carnet de suivi, son équipement obligatoire, une serviette de bain et des vêtements de rechange, une bouteille d'eau, un goûter – Ecoles 2.10.13
- *participer à tous les tests prévus par le cadre technique* – Ecole 2
- ne pas sortir de l'enceinte sportive – Ecole 2
- *avoir une attitude correcte chaque fois que tu portes le maillot de ton club* – Ecoles 1.5.6
- rester tranquille en voiture ou en car – Ecole 3
- *rester avec la personne responsable qui l'accompagne* – Ecole 3
- rester fair-play, montrer l'exemple – Ecoles 3.8
- *tout mauvais comportement sera signalé aux parents* – Ecole 2
- considérer que le basket est un jeu - Ecole 2
- *apprendre à dire bonjour et au revoir, rester souriant et poli, c'est tellement plus sympa* – Ecoles 4.7.13.14
- ne pas oublier que l'entraîneur, les dirigeants du club ne sont pas payés, ce n'est pas leur métier – Ecole 8

Le contenu de l'engagement de l'enfant est fonction de son âge